



**Rubrique:** Faillites

**Sous-rubrique:** Etat de collocation et inventaire

**Date de publication:** SHAB 05.03.2021

**Publications supplémentaires:** KABVS 05.03.2021

**Date d'échéance prévue:** 05.03.2026

**Numéro de publication:** KK04-0000017897

**Entité de publication**

Offices des poursuites et faillites du district d'Hérens, Impasse des Chatonières 1, 1981 Vex

## Etat de collocation et inventaire VALAM SA

**Débiteurs:**

VALAM SA  
CHE-100.510.922  
Les Arcades 1  
1972 Anzère

**Remarques juridiques:**

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

**Délai de dépôt de l'état de collocation:** 20 jours

**Fin du délai:** 25.03.2021

**Délai de contestation de l'inventaire:** 10 jours

**Fin du délai:** 15.03.2021

**Lieu de dépôt des documents:**

au bureau de l'Office des faillites à Vex

**Remarques:**

Renonciation à la reprise du procès passif (cause n° C1 17 160) pendante devant le Tribunal d'Hérens et Conthey, selon circulaire aux créanciers du 2 février 2021. Aucune demande de cession des droits au sens de l'art. 260 LP n'a été déposée auprès de l'Office.

But de la société selon inscription au Registre du commerce:

l'importation, l'exportation et la production de toutes marchandises, biens ou services, ainsi que la réalisation de toutes opérations financières liées directement ou indirectement à ce but. La société a aussi pour but l'achat, la vente et la construction

d'immeubles ainsi que toutes les opérations financières s'y rapportant (cf. statuts pour but complet)